

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



Gérant

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à **Hector A. Proulx, Gérant.**

ANNONCES

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne
Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
\$1 PAR AN }

SOMMAIRE

Revue de la Semaine : Le "Haras National" sous la direction de l'honorable M. Louis Beaubien, à Montréal.—La distribution des grains de semence aux colons pauvres et vente de grains de semence aux cultivateurs qui désirent en acheter.—Nécrologie : Révérend M. Pierre Dionne, ancien curé de St-Alban.

Causerie agricole : Procédés à suivre pour la plantation des arbres, et particulièrement ceux à fruits.

Sujets divers : La population rurale de la province de Québec.—Les semences.—Résultats avantageux obtenus par le drainage des terres humides.—Moyen de détruire le chiendent.—Moyen de détruire les chardons des champs.—Matières propres à être formées en engrais.—Le paillage à l'égard du cheval.

Choses et autres : Ne pas s'endetter pour agrandir son domaine.—Boussole du cultivateur.—Le commerce d'exportation du sucre d'érable.

Recettes : Le vinaigre pour les hémorragies.—Moyen d'obtenir de beaux fruits et en quantité.

REVUE DE LA SEMAINE

Haras national à Montréal.— Nous lisons dans *L'Electeur* : " Sur l'invitation de l'honorable M. Louis Beaubien, les représentants de la presse de Montréal, se sont rendus, mardi, le 9 avril, aux bureaux de MM. Hutchinson et Steele, architectes, où étaient exposés les plans des constructions qui doivent être érigées par la compagnie du haras national. L'honorable M. Rhodes, commissaire de l'agriculture, était présent.

" M. Beaubien expliqua alors très brièvement le but du haras national et les mesures prises pour son établissement. Jusqu'ici les sociétés d'agriculture qui désiraient avoir un étalon, étaient forcées de l'acheter et de l'entretenir, c'est-à-dire d'encourir des dépenses considérables pour la plupart de ces sociétés. La compagnie du haras national se propose de venir à leur aide, en leur affirmant, à des conditions avantageuses des étalons des meilleures races françaises. Dans ce but, M. Beaubien a

fait des arrangements avec la société hippique d'exportation et d'élevage de Paris, pour l'érection en société d'écuries magnifiques sur sa ferme d'Outremont.

" L'association nouvelle a un capital de \$100,000 et rien ne sera épargné pour mener l'entreprise à bonne fin. Les écuries auront 130 x 58 pieds de dimension et trois étages de hauteur. Cinquante étalons normands, percherons et bretons y seront logés dans des boxes spacieux."

Tous ceux qui s'intéressent à l'élevage des chevaux dans notre pays applaudiront à ce mouvement de la part de l'honorable M. Beaubien, dans le but d'établir un haras national depuis longtemps à l'état de projet, et nous ne doutons pas qu'il reçoive le plus grand encouragement possible de ceux qui ont à cœur l'amélioration de notre race chevaline. C'est par l'établissement d'un haras national que l'élevage se fera dans les meilleures conditions possibles ayant pour point de départ des chevaux appropriés à nos besoins, et où ces animaux seront confiés à des personnes qui ont une connaissance spéciale de l'élevage des chevaux. Ce haras national, nous n'en doutons pas, donnera occasion à l'établissement d'une école où un certain nombre de jeunes gens pourront recevoir une éducation hippique et auxquels seraient livrés des brevets de capacité pour le dressage des chevaux. On créerait pour ces jeunes gens des carrières utiles, fructueuses, et on rendrait un service signalé à tous ceux qui possèdent des chevaux de sel ou d'attelage. Nous atteindrons ce but en réunissant au haras national tous les éléments de la question chevaline, au double point de vue théorique et pratique des hommes et des chevaux. Les jeunes gens munis d'un brevet de capacité seraient, sans aucun doute, accueillis favorablement, et par leurs connaissances hippiques, par les bons soins qu'ils ne cesseraient de donner aux chevaux, ils contribueraient largement à l'amélioration d'une industrie pouvant rapporter de grands profits. Tant vaut l'homme, tant vaut le cheval.